PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 4 février 2019, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller Claudette Trudel-Bédard, conseillère Julie Bertrand, conseillère Caroline Poisson, conseillère Jacques Tessier, conseiller Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Julie Veillette et Jean-Yves Piché

Rés. 2019-02-029 Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-030: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal des séances du mois de janvier 2019
- 4. Correspondance
- 5. Comptes et états des revenus et dépenses
- 6. Question de l'assistance
 - 7. A) Nomination de délégués sur le conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac.
 - B) Adoption du protocole d'intervention sauvetage d'urgence en milieu isolé.

- 8. A) Renouvellement des assurances avec la MMQ.
 - B) Offre d'assurance supplémentaire de la MMQ.
- 9. A) Programme des baux de villégiatures/choix de travaux (barrière au débarcadère et barrage)
 - B) Programme FDT/choix de travaux.
- 10. Jardinières et fleurs/offre de service.
- 11. Adoption d'un politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes.
- 12. A) Municipalité du Lac-aux-Sables/Appui au Garage Gaston Champagne.
 - B) Municipalité de Hérouxville/Registre sur les armes à feu.
- 13. Nomination d'un chemin débouchant sur le chemin du lac-Aylwin.
- 14. A) Demande d'aide financière pour l'ouverture d'une friperie au bénéfice de l'église.
 - B) Adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 337-206 concernant l'ajout du regroupement particulier d'autres commerces légers à la zone 113-P
- 15. A) Tirage au sort pour les locations de locaux de Noël 2019 et le Jour de l'an 2020.
 - B) Modification du coût de location du club de ski fond le Gaie Bleu
- 16. Nomination d'un représentant sur le suivi de la brigade verte.
- 17. CPA/cotisation 2019-2020.
- 18. A) Achat d'un coffre-fort numérique
 - B) Achat d'équipements pour le nouveau tracteur ou achat de l'ancien.
- 19. Demande d'aide financière pour le Relais pour la vie.
- 20. Entente de délégation de gestion concernant l'entretien et la réfection de chemins multiusages.
- 21. Période de questions de l'assistance
- 22. Affaires nouvelles : <u>PADF</u>
 Publicité Hebdo Mékinac des Chenaux
- 23. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-031: Adoption du procès-verbal des séances du mois de janvier 2019

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance de Janvier 2019

Ministère des Transports du Québec

Le MTQ nous informe qu'un montant de 108 799 \$ sera versé pour le transport adapté.

Boîte à cadeaux

La Maison des familles de Mékinac nous remercie pour notre aide et nous envoie leur bilan du projet Boîte à cadeaux 2018. 57 familles défavorisées représentant 120 enfants âgés de 0-17 ans dans Mékinac ont reçu une boîte à cadeaux remplie de jouets, jeux éducatif, tricot, livres, etc.

Chambre de Commerce de Mékinac

La Chambre de commerce de Mékinac nous informe de leur changement de logo.

CNESST

La CNESST nous transmet les documents relatifs à notre participation à la Mutuelle de prévention FQM.

La CNESST nous invite à participer aux Grands Prix santé et sécurité du travail d'ici le 22 mars 2019 afin de faire connaître nos réalisations en matière de santé et de sécurité du travail.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ autorise à une fin autre que l'agriculture, soit l'organisation d'une compétition de motocross annuelle pour les étés 2019-2020 et 2021 sur une partie du lot 4 756 361, le tout selon plusieurs conditions.

Curriculum Vitae

Monsieur Sylvain Goulet d'Hérouxville nous propose ses services comme journalier.

Héma Québec

Héma Québec nous envoie les informations pour la prochaine collecte de sang qui aura lieu le 30 janvier prochain à la Salle Aubin. L'objectif à atteindre est de 80 donneurs.

LNA Hydrogéologie environnement

La LNA nous indique que le MELCC a informé les municipalités ayant plus de 500 personnes alimentées par des puits de captage d'eau souterraine qu'elles doivent faire une analyse de vulnérabilité de leurs puits avant le 1^{er} avril 2021. De plus, elle nous informe que des subventions sont octroyées dans le cadre du programme PPASEP.

Opération Nez Rouge

Opération Nez Rouge nous envoie le bilan de l'année 2018. Dans ce bilan, on constate que 158 raccompagnements ont été effectués comparativement à 177 l'an passé.

Rés. 2019-02-032: Dépôt de la correspondance de janvier 2019

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de janvier 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-033: Approbation des comptes de janvier 2019

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de janvier 2019 au montant de 389 432.39 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Aucune question.

Rés. 2019-02-034: Nomination de délégués sur le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Centre-Mékinac

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle a adhéré à l'entente intermunicipale de la Régie des Incendies du Centre-Mékinac;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la régie est composé de trois délégués par municipalité;

CONSIDÉRANT que les délégués doivent être membres du conseil de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François

Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Alain Vallée, maire, Jacques Tessier conseiller et Claudette Trudel-Bédard, conseillère comme délégués de sa municipalité sur le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Centre-Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

<u>Rés. 2019-02-035:</u> <u>Adoption du protocole d'intervention sauvetage d'urgence en</u> milieu isolé

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le protocole d'intervention pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé pour le territoire de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-036: Renouvellement des assurances avec la MMQ

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre Ultima assurance et gestion de risques au nom de la Mutuelle des Municipalités du Québec pour le renouvellement des assurances de la municipalité de Sainte-Thècle au montant de 64 482.00 \$ pour la période du 15 février 2019 au 15 février 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-037: Offre d'assurance supplémentaire de la MMQ

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Refuse les garanties supplémentaires suivantes : tremblement de terre, inondation, assurance des frais de justice, avenant C-21.
- Accepte la garantie supplémentaire de l'assurance des cyberrisques au coût de 500.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-038: Programme des baux de villégiatures/choix de travaux

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle bénéficie d'une aide financière dans le cadre du programme des baux de villégiature;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du programme des baux de villégiature pour installer une barrière électronique au débarcadère du lac du Jésuite, des réparations

mineures au trop plein du barrage de ce lac, pour fournir le bois afin de réparer le tablier du pont du chemin du Barrage et faire du gravelage sur les chemins du domaine de l'État.

- Autorise Louis Paillé, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-039: Programme FDT/choix de travaux

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle dispose d'un montant de 20 000\$ dans l'enveloppe local du Fonds de développement du territoire pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire effectuer des améliorations dans le parc Saint-Jean-Optimiste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du Fonds de développement du territoire dans l'enveloppe locale de notre municipalité pour l'aménagement d'une surface de notre jeu d'eau.
- Autorise Julie Veillette, directrice des projets spéciaux, à signer tout document concernant cette demande d'aide financière avec la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-040: Jardinières et fleurs/offre de service

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des soumissions par invitation à trois entreprises pour la fourniture de jardinières, balconnières, engrais ainsi que fournir et planter des fleurs dans les plates-bandes et leurs entretiens;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu seulement une soumission soit celle de Centre Jardin Multi-Fleurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Centre Jardin Multi-Fleurs au montant de 8 651.87 \$ taxes incluses

- Pour la fourniture de 45 jardinières, 4 balconnières, et 2 sacs d'engrais
- Fournir et planter des fleurs ainsi que leur entretien dans les plates-bandes énumérées selon la description ci-dessous.
- Dans les plates-bandes de l'Hôtel de Ville au 301, rue Saint-Jacques Sainte-Thècle

- Dans la plate-bande de la Coopération Solidarité Santé de Sainte-Thècle au 115 rue Lacordaire, Sainte-Thècle
- Dans les plates-bandes et les bacs à fleurs de la Promenade Laurent Naud
- Dans la plate-bande à l'intersection des rue Notre-Dame et Saint-Jacques
- Dans la plate-bande à l'édifice Josaphat Groleau au 250 rue Saint-Gabriel, Sainte-Thècle (Caserne)
- Dans la plate-bande de l'entrée de la rue Place Optimiste

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-041: Adoption d'une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* (ci-après « LNT ») prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle entend mettre en place des mesures prévenant toute situation de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

ATTENDU QU'IL appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de promouvoir le maintien d'un milieu de travail exempt de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Julie Bertrand et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Thècle adopte la présente Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-042: Municipalité du Lac-aux-Sables/appui au Garage Gaston Champagne

CONSIDÉRANT que Garage G. Champagne Inc. doit renouveler ses liens d'affaires avec Bombardier pour son titre de Centre de services BRP en mars 2019;

CONSIDÉTANT qu'il est le seul centre de services BRP dans la MRC de Mékinac, pour les motoneiges SKIDOO de BRP;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a été déclarée par les maires de dix municipalités «MRC Motoneige-Quad» dans le but de maintenir et poursuivre le développement économique de ces sports;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac constitue un territoire naturel pour le sport de la motoneige;

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs motoneigistes de la Municipalité de Sainte-Thècle qui comptent sur le centre de services du Garage G. Champagne Inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie Garage G. Champagne Inc. dans ses démarches pour le maintien de son titre de Centre de services BRP auprès de Bombardier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-43: Municipalité de Hérouxville/registre des armes à feu

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'appuie pas la démarche de la Municipalité d'Hérouxville qui s'oppose à la loi sur l'enregistrement des armes à feu du Gouvernement du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-044: Nomination d'un chemin débouchant sur le chemin du lac-Aylwin

CONSIDÉRANT que des propriétaires nous demandent de donner un nom à un chemin se rendant à leur chalet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme

Chemin des Trois-Collines.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-045: Demande d'aide financière pour l'ouverture d'une friperie au bénéfice de l'église

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 500 \$ à la Fabrique Saint-Cœur-de-Marie pour l'ouverture d'un nouveau commerce soit une friperie au sous-sol de l'église. Ce montant sera versé après 6 mois d'opération.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

<u>Rés. 2019-02-046</u>: <u>Adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 337-2016 concernant l'ajout du regroupement particulier d'autres commerces légers à la zone 113-P</u>

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 337-2016 concernant l'ajout du regroupement particulier d'autres commerces légers à la zone 113-P.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Tirage au sort pour les locations de locaux de Noël 2019 et le Jour de l'an 2020

Ce sujet est reporté au mois de mars 2019.

Rés. 2019-02-047: Modification du coût de location du club de ski de fond le Geai Bleu

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle modifie le coût de location pour le club de ski de fond le Geai Bleu. Le tarif sera de 120 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-048: Nomination d'un représentant sur le suivi de la brigade verte

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Jean-François Couture, conseiller municipal, comme représentant de la municipalité sur le comité de la brigade verte de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-049: CPA/Cotisation 2019-2020

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer la

cotisation à l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec de Valérie Fiset, directrice générale adjointe au montant de 1 115.50 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-050: Achat d'un coffre-fort numérique

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat d'coffre-fort numérique de ULINE au montant de 777.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-051: Achat d'équipements pour le nouveau tracteur ou achat de l'ancien

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète un souffleur de 50 pouces de Machinerie Roberge au coût de 5078.59 \$ les taxes applicables,

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-052: Demande d'aide financière pour le Relais de la vie

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas d'autre aide financière pour le Relais de la vie puisse que la municipalité a déjà versée la somme de 200 \$ le mois passé pour cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-053: Entente de délégation de gestion concernant l'entretien et la réfection de chemins multiusages

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit renouveler son entente pour l'entretien des chemins multiusages sur le Domaine de l'État;

CONSIDÉRANT que cette entente sera d'une durée de 5 ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle Louis Paillé, directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité l'Entente de délégation de gestion concernant l'entretien et la réfection de chemins multiusages avec Le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Michel Rheault demande de mettre des caméras pour surveiller le débarcadère du lac Croche, des caméras ont été installées à l'été 2018. Il demande si la friperie devra faire une autre demande puisse que le conseil a accordé seulement 500 \$.

Alexandre Fournier désire siéger sur le comité de protection des lacs.

Jocelyne Gervais demande si l'arbre que Sylvain Vallée a abattu était dans la bande riveraine.

Marcel Bacon pose une question concernant le registre des armes à feu.

Affaires nouvelles:

A) _Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

B) Publicité dans l'Hebdo Mékinac des Chenaux.

<u>Rés. 2019-02-054:</u> <u>Demande d'aide financière dans le cadre du Programme</u> d'aménagement durable des forêts (PADF)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle désire améliorer la sécurité des usagers des chemins du domaine de l'État;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts de 50 000 \$ pour la réfection des chemins multiusages (chemins du domaine de l'État) à Sainte-Thècle.
- autorise Louis Paillé, directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-055: Publicité dans l'Hebdo Mékinac des Chenaux

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une publicité de 1/8 de page dans le cahier de l'Hebdo Mékinac des Chenaux pour un montant de 199 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2019-02-056: Levé de la séance

À 20 h 25, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle de lever la séance.

	ADOPTEE UNANIMEMENT
Maire	Secrétaire-trésorier